

P permamance

A ccès

S oins

S anté



Groupe Hospitalier **Nord-Essonne**

# Qu'est ce que **LA PASS ?**

Ce dispositif d'accès aux soins\* permet aux personnes ayant besoin de soins mais ayant du mal à y accéder, du fait de l'absence de protection sociale, de leurs conditions de vie, ou de leurs difficultés financières, de bénéficier d'une prise en charge médicale et sociale.

La PASS permet l'accès à des consultations de médecine générale ou spécialisée, mais également d'organiser les démarches nécessaires à la reconnaissance des droits des patients.

\*Article L. 6112-6 du Code de la Santé Publique / Circulaire DGOS/R4 - n°2013-246

## Qui peut en bénéficier ?

La PASS accueille les enfants et les adultes en situation de précarité après une évaluation de l'assistante sociale :

- Qui ne bénéficient pas de prise en charge pour leurs soins
- Qui ont une couverture sociale insuffisante ou inexistante
- Ou qui sont en attente de l'ouverture de leurs droits

## Les **PASS** du GH Nord-Essonne

Le Groupe Hospitalier Nord-Essonne présent sur les communes d'Orsay et Longjumeau dispose de 2 services de PASS au sein de ses établissements hospitaliers.

Ce guide vous présente l'offre de prise en charge des PASS ainsi que leurs horaires et leur localisation.

# Nos prestations accessibles à travers

## LA PASS

- Consultations de médecine générale le mardi après-midi, sur rendez-vous, dans le service des consultations externes du site de Longjumeau
- Soins infirmiers
- Accompagnement social et aide à l'ouverture des droits à l'assurance maladie
- Possibilité de remise de médicaments sur ordonnance médicale du médecin du service suite à l'absence d'une protection sécurité sociale et absence de ressources.
- Prise de sang
- Radiologie, actes d'explorations fonctionnelles

## Les prestations d'accompagnement et d'orientation

Après une évaluation médico-psycho-sociale, vous pourrez être orienté vers :

- Les Centres Départementaux de Prévention et de Santé pour la prévention de la santé, les dépistages anonymes et gratuits des maladies infectieuses (VIH / VHC/ Tuberculose - MST). Et les consultation d'évaluation et d'orientation médicale - Vaccinations adultes, enfants.
- Les PMI pour un suivi de maternité jusqu'à 6 mois – Consultation gynécologie, planning - prévention.
- Les PMI pour un suivi et la prévention santé du nourrisson et de l'enfant.

- Les centres de santé pour l'accès à toutes les médecines généralistes et spécialistes (adultes, enfants).
- Les centres de santé dentaire - PASS Bucco dentaire.
- Les Centres Médico Psychologiques et Centres Médico Psycho Pédagogiques pour une aide psychologique et soins psychothérapeutiques.
- Accompagnement pour la demande d'une domiciliation administrative (réseau externe).
- Aide et orientation vers les services d'accès aux droits sociaux de droit commun (services sociaux, permanences juridiques, associations de réinsertion, aide caritative, accueil de jour, hébergements d'urgence ...).

Retrouvez toutes les informations des PASS du GH Nord-Essonne  
sur le site internet **[www.gh-nord-essonne.fr](http://www.gh-nord-essonne.fr)**  
ou sur le site de l'ARS **[www.iledefrance.ars.sante.fr](http://www.iledefrance.ars.sante.fr)**

# PASS SITE PARIS-SACLAY

## Accueil SUR RENDEZ-VOUS

Lundi, Mardi, Vendredi - de 9h30 à 12h30

Jeudi - de 13h30 à 16h30

## Accueil SANS RENDEZ-VOUS

Mercredi - de 9h30 à 12h30

## Comment contacter le service PASS ?

☎ 01 69 15 98 23

✉ [pass.cho@ghne.fr](mailto:pass.cho@ghne.fr)

## Accessibilité et transports



Hôpital Paris-Saclay

1 parvis de l'hôpital 91400 Orsay

01 69 15 91 91

## Où se situe le PASS ?

La PASS est située au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment nord.

S'adresser au secrétariat du service social.

Les consultations sont majoritairement sur rendez-vous.

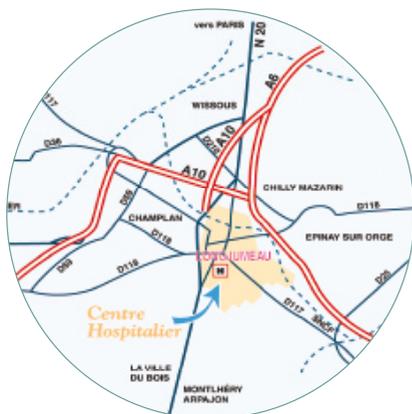
# PASS SITE LONGJUMEAU

Accueil du Lundi au Vendredi  
De 9h à 16h40

01.64.54.34.08

PASS.CHL@gh-nord-essonne.fr

## Accessibilité et transports



Centre Hospitalier de Longjumeau  
159 rue du Président F. Mitterrand  
91160 Longjumeau  
01 64 54 33 33

RER C : Gare Longjumeau

Navette EUROP ESSONNE, navette gratuite - Ligne A,C,D

- N° 199 ligne Massy-Palaiseau
- N° 153 ligne Massy-Palaiseau
- N° 297 depuis Antony
- N° 151 ligne Paris-Arpajon

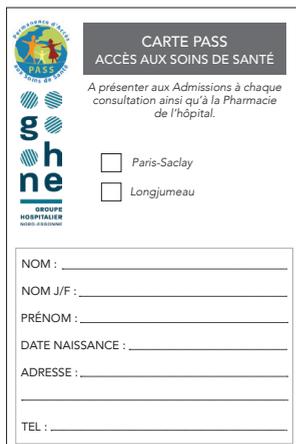
RN 20 : sortie Longjumeau

A6 : sortie Chilly-Mazarin – Longjumeau

**Le service social de la PASS est situé au RDC.**

Les consultations sont majoritairement sur rendez-vous.

# LA CARTE PASS DU GHNE



**CARTE PASS**  
**ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ**

A présenter aux Admissions à chaque consultation ainsi qu'à la Pharmacie de l'hôpital.

Paris-Saclay  
 Longjumeau

NOM : \_\_\_\_\_  
NOM J/F : \_\_\_\_\_  
PRÉNOM : \_\_\_\_\_  
DATE NAISSANCE : \_\_\_\_\_  
ADRESSE : \_\_\_\_\_  
TEL : \_\_\_\_\_

La carte PASS vous permet de demander les médicaments avec l'ordonnance du médecin de l'hôpital et d'aller en consultation dans l'hôpital pour continuer vos soins.

Pour continuer à pouvoir la présenter, vous devez honorer les rendez-vous avec l'assistante sociale.

La carte n'a pas de valeur en dehors de l'hôpital.



Vous pouvez accéder aux soins de l'hôpital si vous avez déjà été suivi par les services de soins du GHNE.

Si vous n'avez aucun historique de suivi à l'hôpital, **nous ne pourrons malheureusement pas vous prendre en charge**. Cette politique d'accès aux soins ne dépend ni de l'âge ni des revenus des patients.

La Carte PASS est exclusivement destinée à une utilisation au sein de l'hôpital. Pour en bénéficier, vous devez en faire la demande auprès du service social et entamer les démarches nécessaires avec l'assistante sociale.

Cette carte est conçue spécifiquement pour couvrir les frais liés aux consultations, aux traitements et aux examens réalisés à l'intérieur de l'établissement hospitalier. Celle-ci n'est pas valide en cas d'hospitalisation.

# P A S S

